

## **RENTRÉE POLITIQUE SOUS LES THÈMES DE LA SÉCURITÉ ET DES FINANCES POUR L'OPPOSITION**

**Lévis, le mercredi 28 août 2023** - M. Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, a soutenu l'importance de l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sécuritaire sur le Pont de Québec, puis M. Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne, a soumis des éléments incontournables que doit contenir le futur cadre financier de la ville, qui tarde à être présenté et adopté.

### **Les piétons et les cyclistes méritent plus de sécurité sur le Pont de Québec**

Jusqu'au 5 septembre prochain, une pétition circule en ligne sur le site de l'Assemblée nationale demandant la construction d'une véritable piste multifonctionnelle sécuritaire sur le Pont de Québec. Il est à se demander pourquoi 2 villes sœurs, représentant ensemble une population de près de 1 million de personnes, n'offrent pas un lien de transport actif sécuritaire et efficace sur l'un de ses ponts. D'ailleurs, les maires Marchand et Lehouillier ont réclamé, au printemps dernier, que le gouvernement du Québec s'assure de l'intégration d'une vraie piste multifonctionnelle sur le Pont de Québec lors de la réfection du tablier routier prévue prochainement.

« Peut-on envisager une résolution officielle du conseil de ville pour accentuer la pression sur nos deux députés ministres, Mme Biron et M. Drainville? En 2023, c'est la moindre des choses que toutes les options de mobilité entre les deux rives soient offertes. Le gouvernement doit agir et écouter les villes de Lévis et de Québec. », affirme M. Fallu.

### **Il est toujours temps de mieux contrôler les dépenses de la ville**

Dans une perspective constructive, M. Bonin signifie les attentes de l'opposition envers le cadre financier de la ville recommandé par le vérificateur général et essentiel à un éclairage pertinent sur la prise de décision des élus. Pendant deux ans de pandémie, les projets ont été retardés et la dette a été stabilisée. Une fois le rythme normal repris en 2022, on a vu une augmentation considérable de 36 millions de la dette en une seule année, la plus importante hausse jamais enregistrée à Lévis. Il faut une meilleure prévisibilité.

Le cadre financier à approuver par le conseil devrait contenir :

- les perspectives budgétaires sur 10 ans appuyées par des hypothèses incluant les cibles d'emprunts nets, que l'on révisé chaque année;
- une utilisation des indicateurs financiers et comparables basés sur les bonnes pratiques du domaine municipal en tenant compte des recommandations du vérificateur général;
- le plan quinquennal d'immobilisations qui doit être basé sur les plans directeurs accessibles à tous pour assurer la pérennité de nos actifs - et idéalement établi plusieurs semaines à l'avance avec tous les élus, accompagné d'un processus de consultation citoyenne préalable à l'adoption;
- une nouvelle politique de gestion de la dette à long terme avec les indicateurs pertinents;

- une stratégie de gestion du déficit d'entretien des actifs;
- une politique de gestion des surplus accumulés, des fonds réservés et des différentes réserves financières;
- l'établissement d'un mécanisme de reddition de comptes à intervalles prédéterminés à l'égard des différentes politiques financières auprès des membres du conseil de ville.

« J'espère sincèrement que nous pourrons progresser dans l'établissement du cadre financier, qui contribuera à une meilleure maîtrise de nos dépenses et à une vision plus claire de l'avenir. Nous formulons cette requête depuis 2021. Sinon nous travaillons dans l'approximatif», conclut M. Bonin.

-30-

**Jonathan Tanguay**

Directeur de cabinet

[jtanguay@ville.levis.qc.ca](mailto:jtanguay@ville.levis.qc.ca); (418) 808-6908